

attaquer les fibres, dont elles déterminent la destruction. En examinant un certain nombre de coupes transversales, on s'assure, en effet, que les cellules des rayons médullaires résistent plus que les fibres et se montrent souvent sur les côtés du sillon que le parasite s'est creusé.

Quand le tissu envahisseur occupe un assez grand espace au sein du bois, il se compose en majeure partie de cellules ponctuées, à parois épaisses et canaliculées, tout à fait semblables à celles des cellules observées dans la prétendue moelle dont j'ai parlé plus haut. Ces cellules sont de même nature que celles dont j'ai signalé la présence dans les sillons envahisseurs, au contact des fibres ligneuses. Sur une coupe longitudinale, on les voit plus allongées, mais leur organisation est la même.

Le parasitisme du Cytinet n'est pas comparable à celui du Gui. Dans ce dernier, selon M. Jean Chalon, les expansions de la base s'étendent à une distance relativement grande de son point d'attache, en rampant surtout au-dessous de l'écorce. Les racines qu'il envoie à l'intérieur du bois s'y enfoncent surtout en usurpant la place des rayons médullaires.

Le Cytinet ne forme pas d'épatement proprement dit au-dessous de l'écorce. Il rampe au milieu du bois, et le dissocie en s'y traçant des sillons tortueux, qui, sur une coupe longitudinale, apparaissent comme des amas de tissus étrangers au sein des tissus ligneux. Enfin, sa pénétration dans le bois s'effectue par la destruction des fibres ligneuses, tandis que les rayons médullaires sont ou semblent être respectés pendant plus longtemps.

Les recherches que je viens de faire connaître auraient dû être corroborées par l'examen microchimique des racines attaquées par le Cytinet.

Malheureusement les exigences du service m'ont empêché de continuer ces études pendant un certain temps. Quand je voulus les reprendre et soumettre les divers tissus à l'action des réactifs, la végétation du Cytinet était terminée.

Je ferai toutefois observer, dès à présent, que la potasse, dont l'action sur le Cytinet est si manifeste, ne m'a semblé déterminer aucune coloration spéciale au sein des éléments du parasite dans la racine.

SÉANCE DU 10 MARS 1871.

PRÉSIDENCE DE M. E. ROZE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Larcher, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 février, dont la rédaction est adoptée.

M. le Secrétaire général annonce que le Conseil, dans sa séance

du 8 de ce mois, a fixé les élections, pour le renouvellement annuel du Bureau et du Conseil, au vendredi 7 avril prochain. Cette décision est soumise à la ratification de la Société et sanctionnée par elle.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le comte Jaubert, dont suit la teneur :

LETTRE DE M. le comte JAUBERT.

Bordeaux, 24 février 1871.

Prière à M. le président de la Société botanique de France de vouloir bien lui communiquer et faire insérer au procès-verbal de la prochaine séance la lettre ci-dessous.

Son dévoué confrère,

Comte JAUBERT.

Extrait du Moniteur universel du 23 février.

*A M. le Président de l'Académie impériale des Curieux de la nature, en session
Dresde.*

Bordeaux, 20 février 1871.

Monsieur le Président,

Je me suis senti grandement honoré lorsqu'en 1858 j'ai reçu le diplôme de membre de votre célèbre Académie, sous le *cognomen* de Gundelsheimer, compagnon de Tournefort en Orient, allusion obligeante à mes travaux comme botaniste voyageur dans ces contrées. La guerre actuelle entre nos deux nations a pris un tel caractère, qu'un Français ne peut plus, sans compromettre sa propre dignité, entretenir de relations, même scientifiques, de l'autre côté du Rhin. En conséquence, je vous prie de vouloir bien retrancher mon nom de la liste des membres de votre Académie.

Agréer personnellement, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Comte JAUBERT,

Membre de l'Institut,
député du Cher à l'Assemblée nationale.

Note du rédacteur du Moniteur. — Une lettre dans le même sens a été adressée par M. le comte Jaubert à la Société royale de botanique à Ratisbonne.

M. Cauvet fait à la Société la communication suivante :

REMARQUES A PROPOS DE CERTAINES QUESTIONS DE PHYSIOLOGIE SOULEVÉES
PAR LA THÈSE DE M. JULES EDMOND DUVAL (1), par M. CAUVET.

Dans la thèse qu'il a soutenue devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, M. Duval a émis quelques opinions qui me paraissent au moins hasardées.

Je ne me serais pas occupé de cette thèse, si elle n'eût pas été couronnée et

(1) *Des ferments organisés, de leur origine, et du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans les phénomènes naturels.* Paris, avril 1869, in-4°.